

NOTICE
SUR
LES CRUSTACÉS DÉCAPODES DU MAESTRICHTIEN
DU LIMBOURG;
PAR
PAUL PELSENEER,
Docteur en sciences naturelles.

M. C. Ubaghs a bien voulu me communiquer récemment, à la demande de M. Dollo, une partie de sa collection de Crustacés maestrichtiens.

A l'aide de ces matériaux, et de ceux de l'ancienne collection J. Bosquet — aujourd'hui au Musée de Bruxelles, — je suis à même de faire connaître plusieurs formes non encore décrites, et d'augmenter assez notablement les listes de Crustacés Décapodes maestrichtiens, publiées jusqu'ici. Par la même occasion, ayant pu étudier toutes les espèces qui y sont citées, j'ai pu rectifier quelque peu ces listes (1).

Je décrirai d'abord les formes nouvelles. J'indiquerai ensuite les espèces connues, qui n'avaient pas encore été trouvées dans le Crétacé des environs de Maestricht, et que j'ai rencontrées dans les matériaux que j'ai examinés. Je terminerai en donnant la liste rectifiée et complétée des Décapodes du Maestrichtien du Limbourg.

(1) Ces différentes listes sont toutes les mêmes et ont pour base celle de Bosquet insérée dans : DEWALQUE, *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*, p. 356 (1868). Les listes de : UBAGHS, *Description géologique et paléontologique du sol du Limbourg*, et de MOURLON, *Géologie de la Belgique*, ne diffèrent de la liste de Bosquet que par l'adjonction de deux espèces, dont la première n'est déterminée que génériquement et dont la seconde n'est déterminée spécifiquement qu'avec doute.

I.

ESPÈCES NOUVELLES.

Les Décapodes maestrichtiens que je n'ai pu identifier à aucune des formes actuellement connues sont au nombre de cinq : deux Macroures, un Anomoure et deux Brachyures.

1° MACROURES.

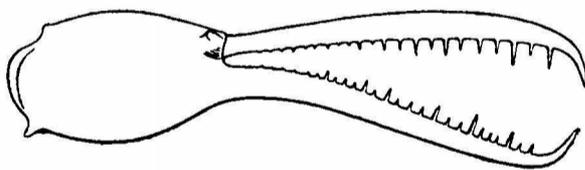
1. Le spécimen étudié (fig. 1) consiste en une pince droite complète (propodite et dactylopodite).

La main est courte et assez renflée, presque globuleuse; elle porte une épine à l'extrémité postérieure de son bord inférieur et un tubercule mousse à l'extrémité antérieure de son bord supérieur.

Les doigts sont grêles et très étroits; le dactylopodite est un peu plus large en son milieu qu'à la base. Les extrémités très pointues des deux doigts sont recourbées presque perpendiculairement. Les denticulations qui arment les bords opposables sont des épines étroites, acérées, espacées, et de longueurs différentes.

Toute la surface de la main et des doigts est absolument lisse, sans crêtes ni granulations.

Fig. 1.



Ischnodactylus inæquidens, n. sp.; grandeur naturelle.

Cette pince, qui appartient indiscutablement à un Crustacé supérieur, s'écarte de toutes celles décrites jusqu'ici. La disposition des épines et la forme des doigts rappellent un peu *Stenochirus*, Oppel (1); mais la main est toute différente : chez ce dernier genre, en effet, elle est étroite, cylindrique et aussi longue que les doigts.

La forme dont notre spécimen se rapproche le plus est un autre

(1) *Palæontologische Mittheilungen*, 1862, p. 19, pl. IV, fig. 1-4.

macroure, *Hoploparia macrodactyla*, Schlüter (1). La ressemblance de notre individu avec les deux formes susmentionnées confirme notre interprétation de cette pièce comme pince de Décapode macroure. Cette forme de pince ne s'observe d'ailleurs dans aucun autre groupe.

Le spécimen décrit ci-dessus appartient-il au même genre que « *Hoploparia longimana* »? Je suis d'avis qu'oui. Chez tous les deux, en effet, la main est courte et renflée; les doigts sont grêles, deux fois plus longs que la main, et arqués de façon que les bords opposables ne puissent se joindre sur toute leur longueur; enfin, ces bords opposables sont armés d'épines allongées et espacées.

Quant au genre dans lequel les deux formes doivent être placées, j'estime que ce n'est pas *Hoploparia*, c'est-à-dire *Homarus* (2).

En effet, toutes les espèces de ce dernier genre, de même que les *Nephrops* ont des pinces asymétriques, c'est-à-dire que l'une est armée de petits denticules contigus et pointus (pince déchireuse) et que l'autre porte de gros tubercules mousses (pince broyeuse) (3).

Au contraire, chez « *Hoploparia macrodactyla* », les deux pinces sont tout à fait pareilles, et armées, l'une et l'autre, comme celle qui est décrite ci-dessus, de denticules allongés et espacés.

De ce qui précède il y a lieu de conclure :

1° A l'identité générique de « *Hoploparia macrodactyla* » et du spécimen figuré;

2° A leur séparation d'avec *Hoploparia* ou mieux *Homarus*.

Le céphalothorax de « *H. macrodactyla* » (4) montre que le genre où doivent se ranger les deux formes appartient au groupe des Astacomorphes. Mais tous les genres de ce groupe s'écartent encore plus des deux espèces étudiées que *Homarus* (*Hoploparia*) et *Stenochirus*. Il y a donc lieu de créer pour elle une nouvelle coupe générique que j'appellerai *Ischnodactylus* (5), à cause de la forme spéciale des doigts de la pince.

(1) VON DER MARCK und SCHLÜTER, *Neue Fische und Krebse aus der Kreide von Westphalen* (PALÆONTOGRAPHICA, Bd. XV); = *H. longimana*, Schlüter (non Sow.) (ZEITSCHR. DER DEUTSCH. GEOL. GESELLSCH., Bd. XIV, p. 723, pl. XI, fig. 5).

(2) PAUL PELSENEER, *Notice sur un Crustacé des sables verts de Grandpré* (BULL. MUS. ROY. HIST. NAT. BELG., t. IV, p. 59).

(3) PAUL PELSENEER, *Notice sur un Crustacé des sables verts, etc.* (voir *supra*), p. 57.

(4) Voir la figure de Schlüter, sous le nom de *H. longimana* (ZEITSCHR. DER DEUTSCH. GEOL. GESELLSCH., t. XIV, pl. XI, fig. 5).

(5) De ἰσχνός, grêle, et δακτύλος, doigt.

D'après les restes actuellement connus, ce genre est caractérisé de la façon suivante :

Céphalothorax d'Astacomorphe; sillon cervical à extrémités latérales assez prolongées en avant; sillon hépatique à branche postérieure remontante (b_1 , Boas) (1) profondément marquée et rejoignant le sillon cervical. Rostre assez court (chez *I. macrodactylus*). — Pinces de la première paire de pattes thoraciques tout à fait pareilles; main courte et renflée; doigts grêles, très longs, arqués et armés d'épines allongées et espacées.

Quant à la distinction spécifique de *I. macrodactylus* et du spécimen figuré, elle est basée sur les caractères suivants :

1° La main, chez *I. macrodactylus*, porte des tubercules assez nombreux, sur le bord inférieur; sur le spécimen figuré, ce bord ne présente qu'un seul tubercule pointu, à l'extrémité postérieure;

2° Chez *I. macrodactylus*, les bords opposables des doigts sont armés d'épines dont la longueur est régulièrement la même; sur le spécimen figuré, au contraire, les doigts portent des épines de longueurs différentes.

Notre spécimen appartient donc à une espèce nouvelle; je la nomme *Ischnodactylus inæquidens*, à cause du caractère tiré des épines qui arment les doigts.

Diagnose. — Elle ressort des caractères distinctifs ci-dessus.

Gisement : Calcaire de Kunraed.

Localité : Kunraed.

Restes connus : Une pince de la première patte thoracique droite (collection de M. C. Ubaghs).

2. Bosquet a fait connaître autrefois (2), sous le nom de *Oncopareia Bredai*, un des Crustacés les plus abondants du crétacé du Limbourg, dont j'ai déjà eu l'occasion de m'occuper (3), pour montrer que, de même que la plupart des espèces de *Hoploparia*, il appartient au genre *Homarus*.

Les figures que Bosquet a données de cette espèce ne sont pas exactes du tout pour ce qui concerne l'abdomen, à ce point que

(1) *Recherches sur les affinités des Crustacés décapodes* (KON. DANSK. VIDENSK. SELSK. SKRIFTEN, 6^e série, I, pl. IV).

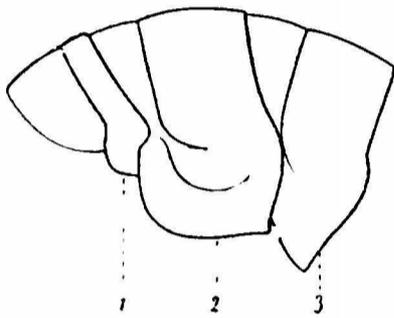
(2) *Monographie des Crustacés fossiles du terrain crétacé du duché de Limbourg* (VERHANDELINGEN DER KOMMISSIE VOOR DE GEOLOGISCHE KAART VAN NEDERLAND, deel II, p. 128).

(3) *Notice sur un Crustacé des sables verts, etc.* (voir *supra*), p. 57.

Schlüter a décrit depuis lors (1), sous le nom de *Hoploparia Beyrichi*, un Crustacé à céphalothorax en mauvais état et à abdomen bien conservé, qui n'est autre chose qu'un vrai *Homarus Bredai*, mais qui, de même que tous les spécimens de cette espèce, diffère par l'abdomen, des figures défectueuses de Bosquet.

Comme la figure de Schlüter n'est pas très nette non plus, je représente ici (fig. 2) les premiers somites abdominaux de *Homarus Bredai* (chez les Macroures, c'est toujours sur les pleurons des trois premiers somites abdominaux que les caractères sont le plus nettement marqués).

Fig. 2.



Les trois premiers somites abdominaux de *Homarus Bredai*, vus du côté gauche ;
échelle : $\frac{2}{3}$.

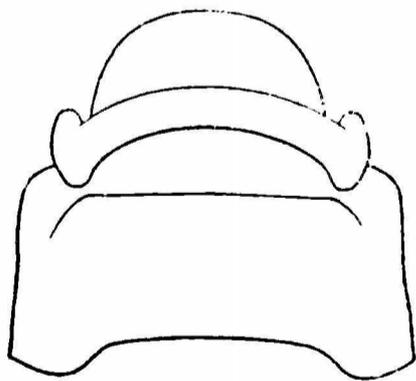
1. Premier somite.

2. Deuxième somite.

3. Troisième somite.

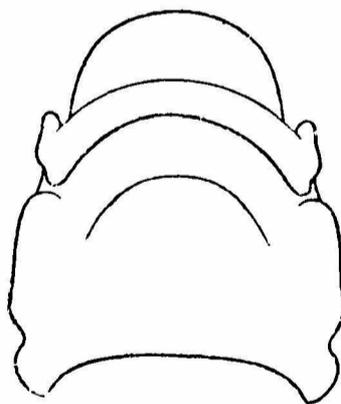
Parmi les Crustacés que les géologues belges et néerlandais désignent sous le nom de *Oncopareia Bredai*, on rencontre parfois des spécimens qui diffèrent de la forme habituelle (fig. 2 et 3) par les caractères suivants :

Fig. 3.



Les deux premiers somites abdominaux
de *Homarus Bredai*, vus de dessus ;
grandeur naturelle.

Fig. 4.



Les deux premiers somites abdominaux
de *Homarus Bosqueti*, n. sp., vus de
dessus ; grandeur naturelle.

(1) *Die Macruren Decapoden der Senon- und Cenoman-Bildungen Westphalens* (ZEITSCHR. DER DEUTSCH. GEOL. GESELLSCH., t. XIV, p. 721, pl. XIII, fig. 4).

1° Les somites abdominaux sont moins élevés et plus aplatis supérieurement; les pleurons ou épimères, moins hauts, sont tout à fait parallèles, tandis que chez les formes-types de Bosquet, les pleurons sont plus écartés à leur partie inférieure qu'à la partie supérieure (comparez les fig. 3 et 4); enfin, et ceci est le caractère principal de l'abdomen de ces spécimens, les pleurons présentent une crête horizontale antéro-postérieure, qui, jointe aux autres caractères des somites abdominaux, les fait ressembler à ceux d'un *Thalassina scorpionoides*. Cette crête est interrompue dans son tiers postérieur, de sorte qu'elle est constituée de deux tubercules, l'antérieur très allongé et le postérieur plus court.

2° La carapace céphalothoracique présente les mêmes tubercules, crêtes et sillons que celle des individus typiques de Bosquet, mais les sillons sont plus profondément marqués (Bosquet a décrit les sillons de son *Oncopareia Bredai* d'après le moule interne, sur lequel ils sont beaucoup plus marqués que sur la carapace; ceci explique la différence que Schlüter a cru trouver entre son *Hoploparia Beyrichi* et *Homarus Bredai*, Bosq. sp.).

Les deux formes (les types de Bosquet et le spécimen fig. 3) ne constituent pas les deux sexes d'une seule espèce, car, parmi les individus qui se rapportent à la première, il y en a à abdomen large ou femelles (fig. 3) et d'autres à abdomen étroit (mâles).

Je propose de nommer *Homarus Bosqueti*, la forme à pleurons carénés, jusqu'ici confondue avec *H. Bredai*.

2° ANOMOURE.

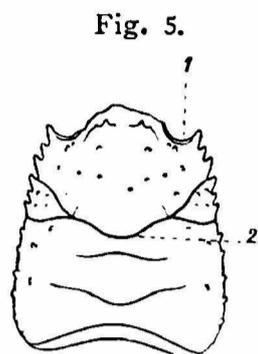
Le spécimen que représente la figure 5 est un céphalothorax de Décapode, bien conservé, auquel il ne manque que le rostre.

Ce céphalothorax est assez court et peu élevé, plus large postérieurement qu'en avant. Toute sa surface a l'aspect écailleux; elle est tuberculeuse à ses parties antérieure et latérales. Les bords latéraux sont épineux, et, dans la partie antérieure, les épines sont de vraies dents.

Un sillon cervical bien marqué traverse ce céphalothorax vers la moitié de sa longueur et donne naissance postérieurement, de chaque côté, à un sillon qui va jusqu'au bord latéral. En arrière du sillon cervical, on voit deux autres sillons transversaux, moins profonds (surtout le postérieur), qui n'atteignent pas les bords latéraux.

Les orbites sont très latérales; entre elles, à la base du rostre, se trouvent deux saillies spinifères.

Le bord postérieur de ce céphalothorax est assez fort incurvé (ce qui indique un abdomen bien développé) et présente un rebord assez large.



Céphalothorax de *Galathea Ubaghsi*, n. sp., vu dorsalement; grandeur naturelle.

1. Orbite.

2. Sillon cervical.

Ce spécimen se distingue :

1° Des Brachyures, par la situation des orbites et par la forme du bord postérieur de la carapace, qui indique un abdomen bien développé;

2° Des Macroures, par le fait de présenter, réunis ensemble, les caractères suivants : carapace courte et très peu élevée, plus large en arrière qu'en avant et à orbites très latérales.

Il doit donc appartenir au groupe des Anomoures.

J'entends Anomoures (ou Anomala) dans le même sens que de Haan (1) et Boas (2), c'est-à-dire en n'y comprenant pas les Anomoures Aptérygures de Milne Edwards (3) (Dromiacés), mais seulement les Ptérygures, plus les *Galatheidæ*, que ce dernier auteur rangeait dans les Macroures, en quoi il est encore suivi par certains paléontologistes : Schlüter (4), Tribolet (5), etc.

Parmi les Anomoures, on peut distinguer au plus les cinq groupes suivants : *Hippidæ*, *Paguridæ*, *Lithodidæ*, *Porcellanidæ* et *Galatheidæ*.

(1) *Fauna Japonica*, Crustacea, p. 195.

(2) *Loc. cit.*, p. 189.

(3) *Histoire naturelle des Crustacés*, t. II, p. 167.

(4) *Die Macruren*, etc. (voir *supra*), p. 742.

(5) Supplément à la *Description des Crustacés du terrain néocomien du Jura neuchâtelois et vaudois* (BULL. SOC. GÉOL. FRANCE, 3^e série, t. III, p. 78).

Claus range aussi les *Galathea* parmi les Macroures; mais il ne reconnaît pas le groupe des Anomoures, qu'il partage entre les Brachyures (*Porcellana*) et les Macroures (*Pagurus*).

Notre spécimen s'éloigne :

1° Des *Hippidæ*, par la forme du bord postérieur de la carapace et par l'écartement des orbites ;

2° Des *Paguridæ*, par l'épaisseur de la carapace, par son rebord postérieur et par la distribution des sillons ;

3° Des *Lithodidæ*, par la forme tétragonale de la carapace et l'écartement des orbites ;

4° Des *Porcellanidæ*, par sa carapace quadrangulaire et excavée au bord postérieur.

Il ne reste donc que la famille des *Galatheidæ* avec laquelle il puisse avoir des affinités.

Parmi les *Galatheidæ* il s'écarte du genre *Æglea*, par le fait que la partie postérieure de sa carapace n'est pas excessivement élargie et terminée latéralement par un bord tranchant. Mais il se rapproche beaucoup du genre *Galathea*, et il diffère trop peu des *Galathea* actuels pour donner lieu à la création d'un nouveau nom générique.

Je rapporte donc au genre *Galathea* la carapace céphalothoracique que représente la figure 5.

On a déjà, à trois reprises différentes, indiqué des « *Galathea* » fossiles : *Galathea antiqua*, Risso (1), *G. lupiæ*, Robineau-Desvoidy (2), *G. strigifera* (Steenstr. MS.), Fischer-Benzon (3), tous trois du Crétacé.

1. L'espèce de Risso n'a pas été figurée et a été décrite d'une façon si sommaire qu'il reste incertain si l'on a affaire à un vrai *Galathea*.

2. L'espèce de Robineau-Desvoidy est fondée sur un morceau de pince à surface et à bords lisses, qu'il est impossible de rapporter au genre précité.

3. L'espèce citée par Fischer-Benzon n'a pas été décrite et n'est connue que par des figures de pinces incomplètes, très courtes et larges, qui ne rappellent pas les pinces des *Galathea* actuels.

Donc, la deuxième de ces espèces n'est pas un *Galathea* ; et pour les deux autres formes, on ne possède pas jusqu'ici de preuves assez certaines pour les ranger dans ce genre. Il est donc tout à fait

(1) *Histoire naturelle des Crustacés des environs de Nice*, p. 73.

(2) *Mémoire sur les Crustacés du terrain néocomien de Saint-Sauveur* (ANN. DE LA SOC. ENTOMOLOGIQUE DE FR., 2^e série, t. VII, p. 132, pl. V, fig. 14).

(3) *Ueber das relative Alter des Faxekalkes und über die in demselben vorkommenden Anomuren und Brachyuren*, p. 28, pl. V, fig. 4-6).

impossible de rapporter notre spécimen à aucune des espèces précitées, c'est pourquoi je la nommerai *Galathea Ubaghsi*.

Gisement : Maestrichtien supérieur, couche supérieure à Bryozoaires.

Localité : Mont-Saint-Pierre, près Maestricht.

Reste connu : Un céphalothorax, dans la collection de M. Ubaghs.

Le grand intérêt de cette pièce réside dans le fait qu'elle constitue le premier reste indiscutable d'Anomoure vrai, trouvé à l'état fossile.

En effet, on n'a indiqué jusqu'ici, à l'état fossile, que deux familles de ce groupe : *Galatheidæ* et *Paguridæ*.

1. *Galatheidæ*. Deux genres de cette famille ont été cités dans le crétacé seulement (1) : *Galathea* (trois espèces) et *Æglea* (une espèce). Or :

1° Nous venons de voir que sur les trois espèces de *Galathea* fossiles, l'une est à rejeter absolument de ce genre, et que, pour les deux autres, la position systématique est incertaine, dans les conditions actuelles ;

2° Les pièces figurées par Robineau-Desvoidy (2), sous le nom d'*Æglea* sp., sont difficiles à interpréter ; mais ce qu'on peut affirmer positivement, c'est qu'elles ne sont pas, comme l'a cru cet auteur, des céphalothorax d'*Æglea*.

2. *Paguridæ*. On a décrit deux espèces de *Pagurus* fossiles : *P. platycheles*, Mac Coy (3), et *P. priscus*, Brocchi (4). Ces deux espèces ne sont connues que par des pinces ; or on sait combien il est généralement difficile de bien juger des affinités d'un Crustacé par l'examen de sa seule pince : c'est à ce point que Mac Coy ne rapporte son espèce qu'avec doute au genre *Pagurus*.

De ce qui précède il résulte donc que la pièce trouvée par M. Ubaghs est le premier reste indiscutable d'Anomoure fossile, et qu'il prouve que l'existence du groupe remonte certainement jusqu'au Crétacé.

(1) Risso (*loc. cit.*) dit avoir trouvé aussi des *Galathea* dans « les terrains tertiaires et quaternaires », mais il n'en donne pas de description.

(2) *Loc. cit.*, p. 133, pl. V, fig. 15.

(3) *On the classification of some British Fossil Crustacea* (ANN. AND MAG. OF NAT. HIST., 2^d ser., t. IV, p. 171).

(4) *Note sur les Crustacés fossiles du terrain tertiaire de la Hongrie* (ANN. DES SCIENCES GÉOLOGIQUES, t. XIV, p. 7, pl. V, fig. 9).

3° BRACHYURES.

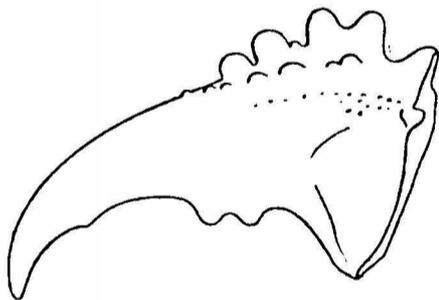
1. Le spécimen que représente la figure 6 est le dactylopodite de la pince gauche d'un Brachyure inconnu, qu'on ne peut rapporter à aucun des animaux de ce groupe, déjà signalés dans le Crétacé supérieur du Limbourg.

Il existe dans la collection Bosquet (Musée de Bruxelles) un certain nombre de ces dactylopodites, auxquels J. Bosquet avait imposé un nom manuscrit.

Comme je suppose que ces restes doivent se rencontrer parfois aux environs de Maestricht, je crois bien faire en publiant, avec une figure et une courte description, la dénomination donnée par Bosquet, afin que l'on puisse distinguer les pièces en question par une appellation spéciale.

Le nom manuscrit donné par J. Bosquet est *Pseudomicippe granulosa*. Je ne vois pas, pour ma part, de ressemblance entre ce doigt et celui d'un *Micippe*; je pense plutôt qu'il se rapproche de la pièce correspondante de certains Oxystomes (*Hepatus*, *Calappa*, etc.). Mais je crois devoir respecter le nom donné par Bosquet, d'autant plus que d'après l'examen de ce seul reste, il est difficile de se rendre compte de la position systématique précise de l'animal auquel il a appartenu.

Fig. 6.



Dactylopodite de la première patte thoracique gauche de *Pseudomicippe granulosa*, Bosquet MS.; vu de dehors; échelle : $\frac{2}{1}$.

Ce dactylopodite est assez recourbé; quadrangulaire et haut à la base, il est pointu à l'extrémité distale. Vers la base, il présente supérieurement, du côté externe, trois groupes longitudinaux de tubercules. Le groupe le plus supérieur est composé d'une rangée de cinq ou six gros tubercules assez élevés; le groupe suivant est formé d'une rangée de tubercules moins gros et moins saillants; enfin, le troisième groupe, qui est le plus externe, se compose de

plusieurs rangs parallèles de granulations. Le bord inférieur (opposable) du dactylopodite porte, vers son milieu, deux grosses dents tout à fait voisines.

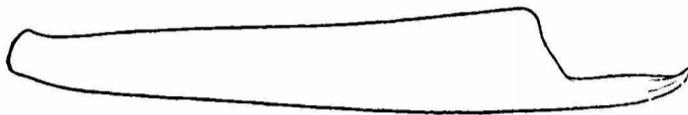
Gisement : Maestrichtien supérieur.

Localité : Mont-Saint-Pierre.

Restes connus : Un assez grand nombre de dactylopodites de la première paire de pattes thoraciques, dans la collection Bosquet (Musée de Bruxelles).

2. Le spécimen que représente la figure 7 est le propodite d'une pince gauche de Brachyure.

Fig. 7.



Propodite de la pince gauche d'un Brachyure, vu par sa face médiale; grandeur naturelle.

Cette pièce est fort allongée et toute sa surface est finement et uniformément tuberculeuse. Elle est terminée distalement par un doigt immobile très court proportionnellement, plus large que haut, légèrement recourbé et présentant quelques sillons longitudinaux.

Il est difficile, sur le vu de cette seule pièce, d'établir les affinités de l'animal dont elle provient.

Cette pince ressemble assez bien à celle d'un *Corystes* mâle ou à celle de certains Oxyrhynques. Mais, ne voulant rien décider prématurément, je crois préférable de ne pas créer de nom pour ce reste, avant que de nouvelles découvertes viennent nous montrer, d'une façon plus certaine, de quel animal il provient.

On pourrait supposer que cette pince est celle de *Eumorphocorystes sculptus*, Binkh., qui est abondant dans le même gisement et à la même localité; mais cette forme est un vrai *Raninella*, et les pinces des Raniniens ont une conformation si absolument différente que cette supposition doit être immédiatement écartée.

Gisement : Maestrichtien moyen.

Localité : Sibbe près Fauquemont.

Reste connu : Propodite de la pince gauche, dans la collection de M. C. Ubaghs.

II.

ESPÈCES CONNUES, NON ENCORE SIGNALÉES DANS
LE MAESTRICHTIEN DU LIMBOURG.

MACROURE.

1. *Nephrops sulcirostris*, Bell. sp. (1).

Je rapporte à cette espèce deux paires de pinces de Macrooure (collection de M. Ubaghs), trouvées à Kunraed dans le calcaire de ce nom.

Malgré la différence stratigraphique notable entre le Gault, d'où proviennent les spécimens anglais, et le calcaire de Kunraed, je ne puis pas distinguer les deux formes l'une de l'autre.

BRACHYURE.

1. *Dromiopsis elegans*, Steenstr. MS. (*Dromia*).

On trouve parfois, aux environs de Maestricht, la carapace de petits Dromiacés, que M. Ubaghs a désignés dans sa liste sous le nom de *Dromilites* (2).

Les quelques spécimens qui se trouvent dans la collection Bosquet se rapportent parfaitement à la description et à la figure de *Dromiopsis elegans* (3). La carapace de cette espèce se distingue de *D. rugosus*, Schloth., par son diamètre antéro-postérieur proportionnellement plus court, et par sa partie postérieure (région branchiale) lisse.

Gisement : Maestrichtien supérieur, tuffeau exploité.

Localité : Saint-Pierre.

Cette espèce se rencontre aussi dans le crétacé supérieur de Ciplly, avec *Titanocarcinus serratifrons*, A. Milne-Edwards.

(1) *Monograph of the fossil Malacostracous Crustacea of Great Britain*, part II (PALEONTOGRAPHICAL SOCIETY, t. XIV, p. 25, pl. V, fig. 8).

(2) *Loc. cit.*, p. 199.

(3) FISCHER-BENZON, *loc. cit.*, p. 26, pl. IV, fig. 2; REUSS, *Zur Kenntniss fossiler Krabben* (DENKSCHR. DER K. AKAD. DER WISS. WIEN, Bd. XVII, p. 15, pl. IV, fig. 1 et 2). Les figures de ce dernier auteur ne représentent que des moules internes.

III.

LISTE DES CRUSTACÉS DÉCAPODES DU MAESTRICHTIEN
DU LIMBOURG.1. *Calianassa Faujasi*, Desm. sp. (1).

La carapace, étant mince et peu résistante, n'est jamais conservée, de sorte que cette espèce n'est connue que par les pinces. Celles-ci sont abondantes, dans le Maestrichtien supérieur, à Wonck, Canne, Saint-Pierre, Fauquemont, Geulheim.

2. *Homarus Bredai*, Bosq. sp.

Maestrichtien inférieur, Kunraed.

3. *Homarus Bosqueti*, Pels.

Maestrichtien inférieur, Kunraed.

4. *Nephrops sulcirostris*, Bell. sp.

Maestrichtien inférieur, Kunraed.

5. *Ischnodactylus inæquidens*, Pels.

Maestrichtien inférieur, Kunraed.

6. *Nymphæops sendenhorstensis*, Schlüter (2).

Ubaghs (3) a déjà cité cette espèce, avec doute, dans le Maestrichtien inférieur. Dans la partie de la collection Ubaghs que j'ai examinée, j'ai trouvé une pince gauche de Macroure, tellement conforme à celles que représente la figure de Schlüter que, bien que cette dernière ne soit pas très nette, je n'hésite pas à rapporter ce reste au *Nymphæops sendenhorstensis*.

7. *Oncopareia heterodon*, Bosq. (4).

Cette espèce est encore *incertæ sedis*. On en trouve assez bien de fragments de doigts dans le Maestrichtien moyen (et non supérieur comme l'indiquent Ubaghs et Murlon) (5), à Lanaye, Saint-Pierre et Sibbe près Fauquemont.

8. *Galathea Ubaghsi*, Pels.

Maestrichtien supérieur, Saint-Pierre.

9. *Dromiopsis elegans*, Steenstr.

Maestrichtien moyen, Saint-Pierre; Crétacé supérieur de Ciplly.

(1) DESMAREST, *Histoire naturelle des Crustacés fossiles*, p. 127, pl. XI, fig. 2; BOSQUET, *loc. cit.*, p. 133, pl. X, fig. 10.

(2) *Die Macruren Decapoden*, etc. (voir *supra*), p. 732, pl. XIV, fig. 5.

(3) *Loc. cit.*, p. 199.

(4) *Loc. cit.*, p. 131, pl. X, fig. 9

(5) C'est en effet dans les couches à *Terebratella pectiniformis* que se rencontre ce Crustacé.

10. *Binkhorstia Ubaghsi*, Binkh. sp. (1).

Maestrichtien supérieur, Fauquemont.

11. *Necrocarcinus* (?) *quadriscissus*, Nötl. (2).

Maestrichtien moyen, Sibbe près Fauquemont (collection Ubaghs).

Il est très difficile de se prononcer sur la valeur générique de cette forme; mais elle ne me paraît, à coup sûr, présenter aucun des caractères du genre *Necrocarcinus*.

12. *Aulacopodia Riemsdyki*, Bosq. (3).

Espèce *incertæ sedis*. Maestrichtien supérieur, Saint-Pierre.

13. *Stephanometopon granulatum*, Bosq. (4).

Maestrichtien supérieur : Canne, Saint-Pierre, entre Vilt et Sibbe; Crétacé supérieur de Ciplly.

14. *Pseudomicippe granulosa*, Bosq. MS.

Maestrichtien supérieur, Saint-Pierre.

15. *Raninella Mülleri*, Binkh. sp. (5).

La figure de von Binkhorst n'est pas tout à fait correcte : le bord frontal y semble porter des épines, alors qu'en réalité il ne présente que des dents aplaties. En outre, et contrairement à la figure, la dent la plus médiale, de chaque côté du rostre, est plus saillante que les deux suivantes. Cette espèce se rencontre, très rarement, dans le Maestrichtien supérieur, à Fauquemont.

16. *Raninella sculpta*, Binkh. sp. (6).

La figure de von Binkhorst, qui représente cette espèce, est également imparfaite : en effet, d'après cette figure, *R. sculpta* serait dépourvu de rostre, alors qu'en réalité, comme son congénère *R. Mülleri*, il en possède un très distinct, long de 4 millimètres pour des carapaces de 36 millimètres. Les bords de ce rostre continuent ceux des deux lobes frontaux médians; il porte une crête longitudinale, limitée par deux sillons, qui continue la carène dorsale antéro-postérieure.

(1) VON BINKHORST, *Neue Krebse aus der Maestrichter Tuffkreide* (VERHANDL. DES NAT.-HIST. VER. DER PREUSS. RHEINL. UND WESTPH., Bd. XIV, p. 109, pl. V, fig. 3); NÖTLING, *Ueber einige Brachyuren aus dem Senon von Maestricht und dem Tertiär Norddeutschlands* (ZEITSCHR. DER DEUTSCH. GEOL. GESELLSCH., Bd. XXXIII, p. 365, pl. XX, fig. 3).

(2) VON BINKHORST, *Monographie des Gastéropodes et des Céphalopodes de la craie supérieure du Limbourg*, pl. IX, fig. 10 (sans texte); NÖTLING, *loc. cit.*, p. 368, pl. XX, fig. 4.

(3) *Loc. cit.*, p. 135, pl. X, fig. 11.

(4) *Loc. cit.*, p. 137, pl. X, fig. 12.

(5) *Neue Krebse*, etc. (voir *supra*), p. 107, pl. V, fig. 1.

(6) *Neue Krebse*, etc. (voir *supra*), p. 108, pl. VI, fig. 1.

Abondant dans le Maestrichtien moyen, à Saint-Pierre, Sibbe et Fauquemont.

Les Crustacés des bassins crétacés du Limbourg et du Hainaut n'ont pas encore été recherchés d'une façon spéciale, de telle sorte que la présente liste aura encore à être augmentée. Des débris, malheureusement indéterminables, que j'ai rencontrés parmi les matériaux que j'ai étudiés, sont en effet un indice certain de l'existence d'autres Décapodes dans le Maestrichtien.

Je termine cette notice par le tableau suivant, qui montre la distribution géologique des Décapodes maestrichtiens du Limbourg (1) :

| | MAESTRICHTIEN | | |
|---|---------------|--------|------------|
| | INFÉRIEUR. | MOYEN. | SUPÉRIEUR. |
| 1. <i>Calianassa Faujasi</i> , Desm. sp. | | | — |
| 2. <i>Homarus Bredai</i> , Bosq. sp. | — | | |
| 3. <i>Homarus Bosqueti</i> , Pels. | — | | |
| 4. <i>Nephrops sulcirostris</i> , Bell. sp. | — | | |
| 5. <i>Ischnodactylus inæquidens</i> , Pels. | — | | |
| 6. <i>Nymphæops sendenhorstensis</i> , Schlüt. | — | | |
| 7. « <i>Oncopareia</i> » <i>heterodon</i> , Bosq. | | — | |
| 8. <i>Galathea Ubaghsi</i> , Pels. | | | — |
| 9. <i>Dromiopsis elegans</i> , Steenstr. sp. | | — | |
| 10. <i>Binkhorstia Ubaghsi</i> , Binkh. sp. | | | — |
| 11. <i>Necrocarcinus</i> (?) <i>quadriscissus</i> , Nötl. | | — | |
| 12. <i>Aulacopodia Riemsdyki</i> , Bosq. | | | — |
| 13. <i>Stephanometopon granulatum</i> , Bosq. | | | — |
| 14. <i>Pseudomicippe granulosa</i> , Bosq. MS. | | | — |
| 15. <i>Raninella Mülleri</i> , Binkh. sp. | | | — |
| 16. <i>Raninella sculpta</i> , Binkh. sp. | | — | |
| 17. Pince indéterminée (2) | | — | |

(1) Comme tous les géologues ne sont pas d'accord sur le synchronisme définitif des subdivisions du Crétacé supérieur du Limbourg, j'emploierai ici les divisions de Ubaghs (*loc. cit.*, p. 61) : partie supérieure, moyenne et inférieure, ou Maestrichtien supérieur, moyen et inférieur.

(2) C'est la pince décrite ci-dessus, page 171.



